



DIEPAT/21-901-1317 du 13/09/2021

FIXATION D'OBJECTIFS POUR LES AGENTS AFFECTES AU 1ER SEPTEMBRE 2021

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques

Dossier suivi par : M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs (pour les AAE, SAENES, ADJAENES, contractuels en CDI) - Tel : 04 42 91 72 28 - pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr, Mme QUARANTA - chef du bureau des personnels techniques et de santé (pour les ITRF et les médico-sociaux, ATEE (hors EPLE) - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr, Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

AGENTS AFFECTES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021 : FIXATION D'OBJECTIFS (ANNEXE1)

Lors des entretiens professionnels vous avez fixé des objectifs aux agents placés sous votre autorité. La définition des objectifs est un acte managérial important qui permet d'organiser le travail, de prioriser, de déléguer et donc de responsabiliser les agents en leur donnant une marge d'autonomie dans la mise en œuvre de leurs missions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir **programmer un entretien** avec les agents affectés dans votre établissement ou service au 1^{er} septembre 2021 à la suite d'une mutation, réintégration ou première affectation, afin de formaliser leurs objectifs

avant le vendredi 15 octobre 2021

puis de retourner l'annexe 1 et 2 à la DIEPAT **pour le mardi 9 novembre 2021**

La réalisation des objectifs ainsi fixés sera évaluée lors de l'entretien professionnel qui se déroulera en fin d'année scolaire.

En outre pour les stagiaires, un bilan intermédiaire sera réalisé fin janvier.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



**AGENTS AFFECTES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021 : FIXATION D'OBJECTIFS
ANNEE 2021-2022**

AGENT	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Nom d'usage : Nom de famille : Prénom : Date de naissance : Corps-grade : Echelon : date de promotion dans l'échelon : .../.../....	Nom : Prénom : Corps-grade : Intitulé de la fonction : Structure :

**1 - DESCRIPTION DU POSTE OCCUPE PAR L'AGENT A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021
(joindre la fiche de poste (annexe 2))**

<ul style="list-style-type: none"> - structure : - intitulé du poste : - emploi type (cf REME ou REFERENS) : - positionnement du poste dans la structure : - quotité d'affectation :

2- OBJECTIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 – PRISE DE POSTE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

<p><u>Objectifs fixés pour l'année scolaire en 2021-2022</u></p>	
<p>a. Objectifs d'activités attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • • • 	<p>b. Démarche envisagée et moyens à prévoir dont la formation pour faciliter l'atteinte des objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • • •
<p>A..... le</p>	
<p>Signature de l'agent</p>	<p>Signature de l'autorité hiérarchique</p>

**Cette fiche ne concerne que les agents qui ont pris leur poste au 1^{er} septembre 2021.
A retourner à la DIEPAT secrétariat pour le mardi 9 novembre 2021**



FICHE DE POSTE :

I. Description du poste

- Fonction à assurer :
- Grade(s) souhaité(s) :
- Statut du poste :
- Nature du poste :

II. Régime indemnitaire :

- NBI :
- Groupe IFSE :

III. Nombre de personnes encadrées (facultatif):

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste :
- Lieu d'affectation :
- Service d'affectation :

V. Environnement de l'emploi :

VI. Description de la fonction :

I/ Missions principales :

II/Missions secondaires :

VII. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

VIII. Contraintes particulières :